



MAIRIE

69870 POULE -LES ECHARMEAUX

Tél : 04.74.03.64.48- Fax : 04 74 03 68 71

Conseil du 2 septembre 2016 à 19 H

Présents : BÉROUJON JB, CARRET M, CHAMPALE A, CODELLO R, COULEUR J, DÉAL N, DESMONCEAUX JM, FIMBEL A, FLÈCHE C, HOFFMANN V, LABROSSE B, MÉLINAND F, PETIT I, TRONCY JM, VIGNE M.

Retards : JB. BÉROUJON, A. FIMBEL, I. PETIT

Secrétaire de séance : J.COULEUR

Approbation du compte rendu du conseil du **17 juin 2016**.

Ajouts à l'ordre du jour de délibérations : création d'un 4^e poste d'adjoint, élection de ce 4^e adjoint, droit de préemption DECIBAT, appel à projet GIP Massif Central, demande de subvention suite aux orages du 24 juin (acceptés à l'unanimité par 12 voix).

Arrivée de Monsieur Jean Baptiste Béroujon.

Délibérations :

- **Création d'un 4^e poste d'adjoint au maire** : Madame le Maire rappelle que par délibération du 29 mars 2014 le conseil municipal a fixé à trois le nombre des adjoints. Cependant, le Conseil Municipal peut librement décider de créer en cours de mandat un poste d'adjoint supplémentaire dans la limite du plafond légal, fixé à 30% de l'effectif légal du conseil municipal. Compte tenu des circonstances qui rendent Madame le Maire moins disponible, il est nécessaire d'acter la création d'un 4^e poste d'adjoint afin de déléguer davantage de compétences. Accepté à l'unanimité par 13 voix (à main levée).
- **Désignation du 4^e adjoint au maire** : après appel à candidatures, Madame Joëlle Couleur se présente pour le poste de 4^e adjoint. Il est procédé au vote à bulletins secrets : nombre de votants : 13, vote blanc : 1, suffrages exprimés : 13, nombre de voix obtenues : 12. Madame Joëlle Couleur est élue 4^e adjointe.

Arrivée de Madame Anne Fimbel.

Il est procédé à la lecture de l'arrêté des attributions des adjoints. Les attributions de Madame Joëlle Couleur seront : écoles, cantine, bourg, hameaux, noms des rues, cimetières, vie associative.

Arrivée de Madame Isabelle Petit.

- **Appel à projet Massif Central** : dans le cadre de la valorisation touristique notamment du Col des Echarmeaux, sa liaison avec le village via la zone humide, du développement des activités de pleine nature, notre commune peut répondre, avec le soutien technique et financier de la COR, à l'appel à projets lancé par le Groupement d'Intérêt Public (GIP) Massif central. Le premier travail sera une étude d'opportunité qui devra déterminer les enjeux et les potentiels du site. Il s'agit pour notre commune de s'engager dans cette étude pour un montant de 10 500 € HT, la COR pour 10 500 € et Europe GIP à hauteur de 14 000 €. Madame le Maire demande au conseil de se prononcer en faveur de cet engagement afin de se donner les moyens de développer l'attrait touristique de notre commune et de ne pas laisser passer cette opportunité. Accepté par 11 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions (à main levée).
- **Droit de préemption DECIBAT** : demande relative au fonds de commerce DECIBAT sis aux Grandes Roches. Il n'est pas nécessaire de mettre en œuvre le droit de préemption, Madame le Maire demande de se prononcer en faveur de la vente de ce commerce. Accepté à l'unanimité (15 voix à main levée).
- **Demande de subvention suite aux orages du 24 juin 2016** : les orages du 24 juin ont causé des dégâts sur notre commune (chemin rural 78, chemin de captage de la scierie et allée principale cimetière bourg, montant total estimé de 19 596 € HT) pour lesquels nous pouvons solliciter la dotation de solidarité des collectivités touchées par ce type d'événements. Il est demandé de pouvoir solliciter cette demande de dotation. Accepté à l'unanimité.

Questions diverses :

Demande d'alignement propriété Martin.

Demande pour une implantation d'antenne mobile Free sur Poule.

Pas de réponse pour appel (mot du maire) concernant le Patrimoine.

École publique : pas de réouverture de la 4^e classe (il manque un élève).

Activités périscolaires : cette année huit activités (dont une nouvelle activité : photographie), cinq groupes d'enfants et toujours six périodes dans l'année.

PROCHAIN CONSEIL : vendredi 30 septembre à 20 H 30